

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les membres du Groupe de Cairns présentent une proposition révisée sur le soutien interne

Le 17 octobre, plusieurs membres du Groupe de Cairns (Australie, Canada, Chili, Nouvelle-Zélande et Paraguay) ont distribué une version révisée de leur proposition sur le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Le groupe a affirmé avoir tenu compte des nombreux commentaires émis par ses collègues et espère apporter des modifications constructives pour tenter de combler les écarts entre les Membres.

Le groupe a choisi de cibler le soutien global ayant des effets de distorsion des échanges (SGEDE), puisqu'une limite imposée ici représenterait une réforme graduelle et significative, sans nuire aux programmes existants des Membres. Le groupe a reconnu que l'imposition de plafonds fixes ou flottants pour le soutien global des Membres apporte cependant son lot de problèmes : « une limite du SGEDE fixe pour tous les Membres en fonction de leur valeur de production historique répond au critère un en éliminant les octrois futurs, mais n'offre pas de flexibilité suffisante aux plus petits Membres dont la valeur de production croît rapidement. » En revanche, « un SGEDE flottant calculé annuellement en fonction de la valeur de production (VdP) d'un Membre pourrait ne pas restreindre de manière considérable les dépenses futures, manquerait de prévisibilité et, à moins d'être établi à un niveau trop élevé, exigerait des coupes aux programmes existants de certains Membres (principalement ceux du G-10) », a illustré le groupe.

Ainsi, afin d'offrir un résultat efficace et réaliste pour la CM11, le groupe a suggéré trois options :

Option A. Doubler le pourcentage *de minimis* de la valeur totale de la production agricole

moyenne des Membres pour la période [2011-2015]

Option B. [110 %] du soutien moyen en vertu de l'article 6 déclaré par le Membre pour [les trois plus récentes années déclarées à la date d'adoption]

Option C. Pour les Membres en développement, [2,0 milliards de dollars US] ou l'équivalent en monnaie locale (taux de change à fournir)

L'Option A s'appliquera à la plupart des grands dépensiers qui ont historiquement dépensé seulement un petit pourcentage de leur VdP, a suggéré le groupe, citant les États-Unis comme exemple de pays qui a dépensé historiquement entre 2 et 4 % de sa VdP annuelle pour le soutien en vertu de l'article 6. L'Option B ciblera principalement les Membres dont les dépenses historiques représentent un pourcentage élevé de leur VdP. Le G-10, qui inclut le Japon, la Norvège et la Suisse, a exprimé des préoccupations quant aux coupes dans ses programmes sensibles. « En créant un SGEDE fondé sur les dépenses, cette option impose un moratoire sur leurs dépenses. Un montant tampon modeste est incorporé pour fournir une flexibilité raisonnable sans élargir les octrois », a affirmé le Groupe de Cairns. L'Option C s'appliquera à la grande majorité des Membres ayant une VdP de moins de 10 milliards de dollars.

Dans la proposition, on souligne qu'un Membre en développement qui ne déclare pas sa préférence devrait automatiquement se conformer à l'Option C, alors qu'un pays développé devrait automatiquement se conformer à l'Option B. On mentionne également que les Membres conviendront d'un programme de

travail futur qui viserait l'adoption d'une coupe dans le plafond de base lors de la prochaine Conférence ministérielle (CM12).

Session extraordinaire du Comité de l'agriculture

La proposition du Groupe de Cairns a été bien reçue par certains pays développés, dont les Membres du G-10. Cependant, la session extraordinaire informelle du Comité de l'agriculture des 19 et 20 octobre a démontré qu'un écart existe toujours entre les Membres comme l'UE, le Brésil et le Groupe de Cairns qui souhaitent une limite globale sur le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges (SGEDE) et ceux (la Chine, l'Inde et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique [ACP]) qui demandent l'élimination de la mesure globale de soutien (MGS) d'abord.

L'ACP a présenté son propre document, demandant l'élimination des octrois de MGS actuels, de nouvelles limites sur le soutien *de minimis* et de la catégorie bleue pour les pays développés et en développement, et possiblement de nouvelles restrictions sur le soutien de la catégorie verte à la CM11.

Plusieurs pays en développement – mais pas tous – ont manifesté leur appui à la proposition de l'ACP ainsi

qu'à une proposition commune présentée plus tôt par l'Inde et la Chine, qui demandent toutes deux l'élimination des octrois de la MGS. D'autres, cependant, ont affirmé que les deux propositions (ainsi que les propositions du C-4 sur le coton) n'étaient pas réalistes. La proposition du Groupe de Cairns, quant à elle, a été décrite par certains pays en développement comme trop faible, puisqu'elle permettra aux Membres développés de continuer à concentrer leur soutien sur une poignée de produits et nuira à la flexibilité des dépenses intérieures des pays en développement.

Le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur Karau, était heureux de la dynamique créée par la Conférence ministérielle de Marrakech, mais a indiqué qu'il restait beaucoup de travail à faire dans les sept semaines restantes avant la CM11. Il a rappelé aux délégués leurs objectifs pour la CM11, qui devraient être de soumettre un nombre limité d'enjeux aux ministres à Buenos Aires, en Argentine, aux fins de revue, et d'avoir une compréhension claire de ce qui peut être atteint. Selon l'enjeu, a-t-il dit, on pourrait parvenir à un résultat substantiel, à un programme de travail après la CM11 ou à une combinaison des deux.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

